



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 16 juillet 2020

Présents : Catherine ANDRIEUX, Jean-Luc ARNAUD, Sonie BERNARD, Magali BONIN, Emilie CANO, Hervé CORNELOUP, Gwladys LOISEL, Alexandre MARTIN, Eddie SAINT-MAURICE, Geneviève TOURNIER, Franck TOURNIER, Stéphane VEYRET, Dominique VEYRON

Excusé : Yann CHAUVEL

DELIBERATIONS

DECISION MODIFICATIVE

Suite aux remarques de la comptable du Trésor, il convient de modifier le budget pour rectifier des erreurs d'imputation :

- 001 recettes d'investissement : - 131943.55 €
- 1068 recettes d'investissement : + 131943.55 €
- 040 28041512 recettes d'investissement : + 5000€
- 10226 taxes d'aménagement : -5000€

Vote : adoption à l'unanimité (12)

Arrivée de Stéphane VEYRET

PROJET METHANISATION

À la suite d'une demande d'exploitation d'une unité de méthanisation agricole à EYZIN-PINET, un avis d'enquête publique est en cours.

L'avis du conseil municipal de Crachier est sollicité quant à ce projet puisque 9 hectares de terrain agricole sont impactés.

Après échanges, un avis favorable est donné avec 7 voix pour et 6 abstentions

Arrivée de Geneviève TOURNIER

SYNDICAT DES SPORTS (SIS)

Les équipements sportifs de Crachier sont gérés par le SIS formé avec Chèzeneuve. Hervé CORNELOUP, conseiller municipal à Crachier, en a été élu président.

Il relate sa rencontre avec le club UNIFOOT et FOOTBALL CLUB BERJALLIEN : Un partenariat est mis en place afin d'identifier les footballeurs.

CONVENTION RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec Chèzeneuve
La convention avec Chèzeneuve relative au RPI datait de 1992. Les besoins ayant évolué, un projet d'actualisation de la convention est en cours d'achèvement.

Dominique VEYRON, adjointe aux affaires scolaires, lit et commente ce projet de convention.

REHABILITATION DE LA MAIRIE

Les travaux de réhabilitation de la mairie suivent leur cours. Leur réception pourrait avoir lieu en fin d'année civile.

ACHAT DE MATERIELS

En collaboration avec la commune de Chèzeneuve, divers matériels ont été acquis : une remorque, un taille haie et divers outils de jardinage.

URBANISME

Déclaration Préalable :

Mme BRUN Christine → Création et suppression d'une porte sur façade
BOURGEOIS Patricia → Installation d'un générateur photovoltaïque
BLANC J-François → Clôture
MARTIN Alexandre → Clôture
BIESBROUCK J-François → Réfection du crépi ainsi que des volets
CARMONA Sandrine → Création d'une terrasse avec porte fenêtre
BAUDIN Joseph → Création et modification d'ouvertures, aménagement de l'écurie
CHIERA Rinaldo → Clôture
MOUNIER David → Installation de panneaux photovoltaïques

Permis de Construire :

GOUDEY Eddy → Construction d'une maison individuelle

DIVERSES INFORMATIONS

- Des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement des lignes à haute tension sont entrepris depuis le 8 juillet 2020
- En raison de travaux sur la ligne, ENEDIS annonce des coupures d'électricité chemin de Verchères mercredi 29 juillet 2020
- Inscription des écoliers au restaurant scolaire et à la garderie du matin et du soir : les inscriptions ont lieu aux heures d'ouverture de la mairie

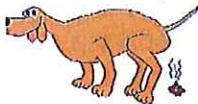


CIVISME

De nombreuses plaintes sont adressées en mairie concernant les nuisances sonores



la propreté des rues, des trottoirs (nombreuses déjections canines)



, l'entretien des haies et des abords des propriétés privées



La commune emploie un adjoint technique à mi-temps (soit 17h30 hebdomadaires) qui consacre l'essentiel de son temps à l'entretien des espaces publics et des bâtiments communaux. Des élus lui prêtent main forte dans ses tâches.

En conséquence, afin de vivre en harmonie avec son voisinage
J'appelle au civisme de chacun.



Merci d'entretenir les abords de vos propriétés, de ramasser les déjections de vos animaux sur la voie publique et de veiller au respect des horaires pour vos travaux bruyants (tonte, bricolage ...) – jours ouvrables de 8h30 à 12 h et de 14h à 19h30 – samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Si la situation sanitaire le permet, les élections au conseil municipal enfants auront lieu le 11 Novembre 2020

DEGRADATIONS :

Dans la nuit du samedi 18 juillet au dimanche 19, la commune a subi des dégradations dans le square communal.

Le Tulipier du Conseil Municipal enfants a été sauvagement arraché. Nous déplorons ces agissements gratuits. La commune a effectué un dépôt de plainte et une enquête est en cours.



Prochain conseil municipal lundi 7 Septembre 2020 à 19 heures

Pensez à consulter le site de la commune <https://www.crachier.fr>



Le Maire,

N.ROY

